

Québec, le 29 juillet 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est  
Bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec**

Madame la Présidente,  
Messieurs les Membres du comité,

La mission des travaux du BAPE est d'évaluer l'impact de la construction du tramway et d'anticiper les retombées de son déploiement sur l'environnement, ce qui inclut de mon point de vue ma qualité de vie et celle de la population de Québec. En ce qui concerne l'impact sur l'environnement, je voudrais souligner la contribution du tramway au contrôle de l'étalement urbain et à une baisse anticipée de l'utilisation de la voiture individuelle. Une contribution essentielle, dans le contexte de la crise climatique, à la réduction des gaz à effets de serre (GES) par la mise en place d'un système de transport public intégré, rapide et efficace. J'adhère entièrement à ce projet pour les raisons que je vous expose ici brièvement. Pour plus de clarté, je marquerai en caractères gras les quelques propositions en lien avec les avantages du projet qui me rejoignent plus particulièrement.

Les bénéfices du tramway pour l'environnement affecteront aussi directement chaque citoyen et citoyenne de la ville de Québec, en termes de santé et de sécurité. L'usage du transport en commun favorise l'activité physique. Son usage généralisé diminue l'exposition à la pollution atmosphérique et sonore, donc à des facteurs qui influent sur l'espérance et la qualité de vie. La diminution des déplacements en voiture réduit les risques d'accident pour les piétons et les cyclistes. La construction du tramway offre une occasion unique de repenser l'ensemble des déplacements sur le territoire dans l'optique de favoriser la cohabitation harmonieuse des piétons, des cyclistes et des automobilistes. **La sécurité devrait figurer en tête des objectifs de cette planification, en particulier pour les enfants et les personnes âgées.**

Déjà usager du transport en commun, j'estime que le tramway aura un impact significatif sur mes déplacements : stations rapprochées de mon lieu de résidence, plusieurs destinations plus accessibles, confort et commodités des stations, facilité d'entrée et de sortie (accès de plain-pied), à partir de chaque wagon. J'apprécie aussi l'intention affichée de recourir à une **signalisation** à la portée de tous (site internet du réseau), dans une volonté de **prise en compte des besoins particuliers des personnes avec des limitations sensorielles, physiques, cognitives ou peu familières avec le français écrit (analphabètes fonctionnels, nouveaux arrivants).**

L'impact anticipé du tramway sur l'environnement et la qualité de vie à Québec dépendra largement de l'accueil que lui réserveront ses usagers potentiels. Pour qu'ils l'adoptent et

changent éventuellement leurs habitudes de déplacement, délaissant la voiture individuelle pour le transport en commun, il faudra qu'ils y voient une option efficace, fiable, rapide et sécuritaire, à prix avantageux. Il faudra aussi qu'ils se sentent partie prenante de cet investissement financier considérable. De ce point de vue, une gestion saine et transparente du tramway constitue un élément critique pour encourager son utilisation et favoriser son acceptabilité sociale. La population de Québec, pour ne pas dire du Québec s'intéresse au projet et manifeste son point de vue de multiples façons. Le Bureau de projet a mis en place des mécanismes d'information et de consultation. Qu'a-t-on prévu pour **maintenir ces liens avec la population, une fois le projet « sur les rails »**?

Pour conclure, disons que j'appuie fortement le projet de tramway et **ma principale suggestion est qu'on doit mettre en route sans tarder la réalisation de cette infrastructure essentielle dont les bénéfices attendus surpassent très largement les inévitables inconvénients qui découleront de sa construction.** Il est bon de planifier le mieux possible, mais on ne peut anticiper tous les imprévus dans un environnement forcément instable. Il n'y a pas d'innovations sans risque. Les arguments en faveur du projet sont nombreux et bien documentés, l'équipe du Bureau de projet a démontré sa maîtrise du dossier lors de la première partie des audiences, le rapport du BAPE va venir bonifier les travaux en cours et éclairer la prise de décision sur des points critiques. Le projet de tramway est un projet d'avenir. Il faut faire la démonstration que « ça marche » pour poursuivre son développement.

Madame la présidente, messieurs les commissaires, veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Gaëtan Tremblay, un retraité, confiant de pouvoir « vieillir en ville » de mieux en mieux, à Québec,